

## Mode opératoire des fiches territoriales

---

- Les fiches doivent respecter le format d'une page maximum
- Veuillez renseigner dans la fiche ci-après l'ensemble des éléments surlignés en jaune
- Veuillez nous indiquer dans quel axe parmi les suivants votre action se situe-t-elle : 1) « Professionnalisation des acteurs » ; 2) « Mobilisation du monde économique » ; 3) « Accès à l'emploi » ; 4) « Maintien dans l'emploi »

**Votre réponse : ACCES A L EMPLOI**

- Précisez ici les mots clefs pertinents pour l'action ici décrite ; par exemple, renseigner le type de handicap ou public ciblé, les partenaires, etc.

**Vos mots-clefs : SOUTIEN SPECIFIQUE. APPRENTISSAGE**

- Pour toute question et pour l'envoi des fiches, veuillez écrire à l'adresse suivante : [prith-bfc@handiplace.org](mailto:prith-bfc@handiplace.org)
-

## ADAPTATION PEDAGOGIQUE AUX APPRENTIS RELEVANT D'UN HANDICAP

### Territoire

**FRANCHE-COMTE**

Synthèse : Aménager la formation en apprentissage des jeunes relevant du handicap, par du soutien spécifique et un accompagnement personnalisé.

**Public cible :** Il s'adresse en priorité à des apprentis qui sont reconnus « travailleurs handicapés » ou à défaut ayant une notification d'orientation de la MDPH (pour les entrées en 1<sup>ère</sup> année de contrat d'apprentissage).

**Structure porteuse :** Bâtiment CFA Franche-Comté

**Mise en œuvre :** Bâtiment CFA Franche-Comté

Contact : Angélique Favey  
Bâtiment CFA Franche-Comté  
6 Rue Mercator- 25000 Besançon  
Tel : 03.81.53.98.93  
[Angelique.favey@ccca-btp.fr](mailto:Angelique.favey@ccca-btp.fr)

**Procédure d'accès :**

Retourner le dossier de pre-inscription téléchargeable sur le site [cfavauban.fr](http://cfavauban.fr) en y indiquant la reconnaissance travailleur handicapé ou la notification d'orientation mdph

### Partenaires

**Financier(s) :** AGEFIPH

**Partenaires associés :** PAVA, IMPRO, Education Nationale, Educateurs...

### Description

#### Le jeune bénéficiera :

- De soutien spécifique en français, mathématiques et d'un atelier de raisonnement logique. L'objectif est de compenser les écarts entre les pré-requis et les attendus en tenant compte de la situation handicapante dans le processus d'apprentissage et en mettant en œuvre les adaptations nécessaires. Cet aménagement répond aux difficultés liées au handicap mental.
- D'un suivi personnalisé en entreprise par le biais d'une visite d'entreprise et d'un d'entretien de régulation mis en place la première année.
- D'un accompagnement par la référente handicap au travers d'entretiens de suivis en milieu d'année et fin d'année.
- d'un aménagement des conditions d'examen pour permettre la prise en compte du handicap du jeune (sur demande des familles avec accord du Rectorat).